



Syndicat majoritaire
Du CP PERPIGNAN

Tribunal judiciaire de Perpignan- Audience du 25 juin 2026

Le jeudi 25 juin 2026

Aujourd'hui, l'**UFAP UNSa Justice** était présente au tribunal judiciaire de Perpignan, afin de soutenir l'une des victimes, une surveillante présente à l'audience, dans une affaire de violences, d'outrages et de menaces commis par un détenu de 24 ans. Il était écroué au centre pénitentiaire de Perpignan pour vol avec violence et de détention de stupéfiants.

Ce détenu comparait pour des faits commis **le 22 juin 2025** à l'encontre de deux personnes dépositaires de l'autorité publique, exerçant à la maison d'arrêt des Hommes. À l'ouverture de la cellule, l'individu a tenté de forcer le passage pour sortir et s'en est pris au surveillant, **le griffant au bras**. S'en sont suivies de nombreuses insultes ainsi que des menaces de mort à son encontre : « *Tu te prends pour qui ? La pute de ta mère ! T'es foutu, tu vas voir ce qui va t'arriver !* »

Lors de la maîtrise de l'individu, celui-ci a également blessé une surveillante **à la main gauche en donnant plusieurs coups de pied**, tout en continuant à proférer des insultes : « *Je vais tous vous niquer, fils de pute !* »

À l'issue de l'audience, le tribunal a prononcé une peine de **6 mois d'emprisonnement ferme avec mandat de dépôt**, ainsi que le versement de **500 euros de dommages et intérêts à chacun des deux personnels victimes**.

L'**UFAP UNSa Justice** est satisfaite que Madame la Présidente n'ait pas accédé à la demande de renvoi formulée par l'avocate de la défense. En effet, ce détenu étant **libérable le 6 juillet prochain**, un report d'audience aurait pu compromettre sa comparution devant la justice.

L'**UFAP UNSa Justice** réclame désormais le **transfert rapide de cet individu** afin que les personnels victimes ne soient pas contraints de continuer à côtoyer leur agresseur au sein de l'établissement.

L'**UFAP UNSa Justice** espère également qu'un détenu de la maison d'arrêt, écroué sur notre structure le 24 juin 2026, **fera l'objet de poursuites** après s'être rebellé et avoir outragé un collègue des PREJ de Béziers ce matin, lors de sa présentation devant le tribunal judiciaire de Perpignan.

L'**UFAP UNSa Justice** réaffirme avec force qu'au regard du contexte actuel du centre pénitentiaire de Perpignan, **les menaces, violences, outrages et agressions commis à l'encontre des personnels ne doivent jamais rester impunis**. Ils doivent systématiquement faire l'objet **de réponses disciplinaires et pénales fermes**.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset

